

Relations Internationales - Coopération décentralisée - Solidarité avec le Proche-Orient (Liban) - Subvention exceptionnelle à La Croix-Rouge Française

Mme CHAVIN-SIMONOT, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : Le Proche-Orient vit encore une fois une crise majeure qui touche sans discernement les populations civiles.

Le Liban, qui avait entrepris de construire en toute souveraineté, un nouveau contrat politique entre forces différentes et qui manifestait sa volonté de renouveau sur des bases non confessionnelles, voit ses efforts ruinés. Des milliers de personnes ont été contraintes de fuir en abandonnant tout derrière elles. Des familles entières ont été décimées. Leur retour est particulièrement douloureux. Sur le plan matériel, et alors que le Liban commençait enfin à se relever après des années difficiles, la destruction de l'aéroport, des routes et d'infrastructures vitales pour la vie quotidienne des habitants et l'économie du pays compromettent gravement son avenir.

La Ville de Besançon souhaite répondre favorablement à la demande d'aide d'urgence en faveur de ce pays.

Il est proposé d'allouer une subvention de 3 000 € à La Croix-Rouge Française.

Le Conseil Municipal est invité à approuver le versement de cette subvention.

En cas d'accord, la somme de 3 000 €, serait imputée au chapitre 65.020.6574 code service 48020 abondé par un transfert de crédit d'égal montant provenant du compte de dépenses imprévues inscrit au BP 2006, chapitre 022.01.022.20200.

«M. LE MAIRE : Je vais céder la parole à Rosine CHAVIN-SIMONOT qui est à l'origine de cette délibération et je la remercie pour son implication dans ce dossier. On se sent très impuissant ici dans une collectivité comme la nôtre quand il y a des drames comme celui qui a touché le Liban. Vous ne nous empêchez pas et je pense même que vous serez d'accord avec moi, d'avoir une pensée pour la communauté libanaise de Besançon qui vit ça dans la douleur. Je sais qu'il y a aussi au Liban des Bisontins, des Bisontines, des gens de la région, entre autres des religieuses qui y font un très gros travail et je voudrais leur exprimer notre soutien et notre solidarité parce qu'un peuple qui souffre, quel que soit le côté de la frontière où il se trouve, nous devons être à ses côtés car il n'est souvent pas responsable des souffrances qu'il subit, on l'a vu par le passé et on le voit encore là. Ce que je souhaite, c'est que la tragédie libanaise cesse au plus vite et que les forces de l'ONU ou d'ailleurs où sont un certain nombre de soldats français dont des soldats franc-comtois en première ligne, participent très rapidement au rétablissement d'une paix qui soit une paix juste et durable, que les résolutions de l'ONU soient enfin respectées et que cesse le jeu terrible des roquettes d'un côté, des représailles de l'autre qui souvent causent des dégâts parmi les populations civiles. Il y a une organisation internationale, c'est l'ONU, ma position est que l'on respecte les résolutions de l'ONU. Donc cette aide de la Ville qui va aller compléter l'aide de l'Etat est attribuée à la Croix-Rouge Française dont personne ne peut remettre en cause la qualité de l'intervention sur tous les terrains de misère dans le monde entier. Voilà ce que je voulais dire. Rosine, je te passe la parole en te remerciant encore pour ton implication.

Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT : Merci Monsieur le Maire. Tout d'abord une petite précision : ce rapport émane de la délégation Relations Internationales - questions humanitaires pour bien préciser cela à Sébastien MAIRE qui lui est en charge de la coopération décentralisée. Ce qui vous est proposé ce soir est le vote d'une subvention exceptionnelle à la Croix-Rouge Française pour répondre à l'appel aux dons du gouvernement libanais, appel relayé par 49 gouvernements réunis en conférence internationale à Stockholm le 31 août, gouvernements de toutes origines géographiques et politiques qui ont décidé de rassembler 900 millions de dollars pour reconstruire ce pays. L'Etat français versera lui-même, dans ce cadre 19,3 M€ et coordonne par le biais de la structure Solidarité Liban auprès du Ministère des Affaires Etrangères les dons effectués par les donateurs français. La Croix-Rouge Française fait partie de ce dispositif Solidarité Liban. Elle travaille avec la Croix-Rouge libanaise et la MADA, association nationale israélienne. La Croix-Rouge Française a été un pilier de l'aide aux rapatriés français. Elle dispose actuellement au Liban de 2 400 volontaires, de 42 postes d'ambulance et de 50 structures médicales. Elle

est donc l'interlocuteur important et incontournable pour accomplir l'action que nous souhaitons voir déployer.

L'objectif poursuivi au travers de ces dons est de réapprovisionner les populations en eau potable par l'installation de citernes d'eau, de proposer la distribution de kits de cuisine, de restaurer l'assainissement, d'aider l'action des hôpitaux touchés, de reconstruire l'habitat -l'hiver approche-, rouvrir au plus vite les écoles car dans ce pays grand comme seulement un seul département français, 50 écoles ont été détruites et 300 autres endommagées. Comment pourrait faire le seul état libanais dans cette situation ? Le rôle des villes est important, en dehors de l'action des états, pour les actions d'urgence mais aussi pour les actions de développement durable, leur prise de position également, comme par exemple l'ont fait 150 grandes villes aux Etats-Unis quand elles refusent la guerre en Irak. Par ce don, par cette réponse à l'urgence humanitaire, nous pourrions imaginer que nous faisons un soutien à un pays qui, après beaucoup d'épreuves, a fait le choix encore fragile de la démocratie, du vivre ensemble dans la diversité religieuse, ethnique et autres, de la liberté et du droit à l'égalité des femmes, position relativement originale dans l'espace géographique dans lequel il se situe et dans un environnement qui n'affiche pas ces priorités. Nous pourrions imaginer que ce soutien va vers ce choix de cet état qui met en avant ces ingrédients, ingrédients qui font la paix dans un environnement géographique où elle est gravement menacée actuellement. Notre soutien pourrait être aussi le choix de ne pas s'habituer aux guerres qui s'attaquent massivement et brutalement aux civils de plus en plus.

Pour mémoire, aucune nouvelle des otages actuellement n'est évoquée quels que soient les otages, de part et d'autre. Je souhaiterais, à cette occasion, que nous demandions leur libération immédiate. Pour ce soir, je vous appelle à voter ce don de la Ville de Besançon pour remplir notre obligation de réponse à l'urgence humanitaire.

M. LE MAIRE : Merci. Je crois que tu as eu raison de rappeler, et j'avais déjà dit que notre position est équilibrée, ce n'est pas un côté ou l'autre, c'est partout où les gens souffrent.

Mme Claire CASENOVE : Déjà je voudrais remercier Rosine CHAVIN-SIMONOT pour son exposé qui a touché tout le monde, je pense. Cette subvention je la voterai, évidemment si je pouvais la voter des deux mains, je le ferais. Mais malgré tout ce que ça évoque de déchirant, de dramatique, j'avoue qu'en lisant le rapport avec attention, il y a quand même une phrase qui m'a fait sourire, je vais vous dire quelle est cette phrase : «le Liban qui avait entrepris de construire en toute souveraineté un nouveau contrat politique, etc.», donc je constate, à l'occasion de ce rapport, que vous avez de temps en temps des pulsions souverainistes et peut-être qu'un jour vous éprouverez ces pulsions à l'égard de la France.

M. LE MAIRE : Je n'ai pas écouté la fin, c'est dommage.

Mme Claire CASENOVE : Tant pis.

M. Pascal BONNET : Je pense qu'on est tous réunis dans le souci humanitaire et aussi dans l'inquiétude qu'on peut avoir sur l'évolution politique du secteur. J'y suis particulièrement attaché et en France on est assez soucieux d'un certain équilibre vis-à-vis des revendications justifiées des uns et des autres et très amicalement pour Claire, je voudrais dire puisqu'on parle de souveraineté, qu'on peut souhaiter à ce secteur du monde une souveraineté partagée comme l'Union Européenne a pu connaître avec ses différents états.

M. LE MAIRE : Et on pourrait même ajouter, en accord avec M. BONNET, qu'effectivement l'Europe a quand même amené la paix justement en Europe depuis quelques années.

M. Sébastien MAIRE : Il s'agit d'un rapport qui permet d'apporter une aide humanitaire après une catastrophe importante. La Ville a l'habitude de faire ce type de démarche mais je crois que dans cette région du monde et vu les liens que la Ville de Besançon y a tissés, c'est un rapport qui prend un sens très particulier. Comme vous le savez, depuis un peu plus de deux ans, la Ville a relancé les relations avec la ville israélienne de Hadera. Je me suis rendu à Hadera pour relancer ces relations, je me suis beaucoup impliqué dans ce dossier. Nous avons également initié des relations avec une entité palestinienne et je crois qu'après ce qui s'est passé cet été, comme nous l'avons fait après le résultat des élections

législatives en Palestine, il ne serait pas illégitime de nous poser la question de l'orientation que doit prendre ce projet de coopération. J'ai été, comme des millions de personnes en France et dans le monde profondément choqué par l'ampleur de la riposte de l'armée israélienne après l'enlèvement de ses soldats à Gaza et au Liban, riposte que je qualifie pour ma part, sans aucune ambiguïté, d'agression contre un état, contre des populations civiles innocentes, contre les droits humains les plus élémentaires et contre l'environnement. Il est évident qu'un état doit se protéger des attaques terroristes, dans ce cas précis du hezbollah et a fortiori dans le contexte actuel, du nucléaire iranien. Mais force est de constater que la méthode choisie par Israël, l'action guerrière qui conduit à la mort de centaines de civils n'est pas la bonne. John LE CARRÉ a bien résumé la question dans Le Monde d'il y a quelques jours : quand vous tuez 100 civils innocents et 1 terroriste, est-ce que vous gagnez ou perdez la guerre contre le terrorisme ? Plus de 1 000 morts dont de nombreux enfants, plus d'un million de personnes déplacées, un état qui commençait seulement à sortir la tête de l'eau désormais en ruine, une agriculture empoisonnée, la pire marée noire de l'histoire de la Méditerranée et des conséquences terribles pour les éco-systèmes et les ressources naturelles de la région. Alors Israël n'a voulu que se défendre, Israël ne veut que la paix, je l'ai beaucoup entendu quand je suis allé à Hadera et j'étais vraiment le premier à vouloir le croire. Mais est-ce vouloir la paix quand on prévoit dès le départ non seulement de neutraliser le hezbollah mais aussi, comme l'a dit le chef de l'état major de l'armée israélienne dès le 12 juillet, de renvoyer le Liban vingt ans en arrière ? Est-ce vouloir la paix quand l'armée invite les écoliers israéliens à découvrir ses engins de mort et à inscrire des messages sur les obus qui sont destinés à pilonner le Liban ? Belle éducation à la paix pour les générations futures !

Oui, je suis choqué, profondément choqué par ce qui s'est passé cet été au Liban mais je le suis tout autant par ce qui s'est passé et ce qui continue en Palestine et à Gaza en particulier, dans l'indifférence générale. C'est le black-out total des grands médias français, il faut consulter la presse étrangère ou les rapports des ONG pour obtenir des informations. Après l'enlèvement du soldat israélien CHALIT, un vaste programme de réoccupation et de destruction systématique de la bande de Gaza a démarré, est toujours en cours sous des appellations presque romantiques de «pluie d'été» ou «jardin d'enfants verrouillé». La détresse de la famille du soldat CHALIT, enlevé dans un contexte d'opération militaire, d'occupation, appelle bien sûr la compassion et tous les efforts doivent être faits pour obtenir sa libération. Mais puisqu'on parle d'otages et comme Rosine l'a justement évoqué, je me permets de dire que la détresse des familles des 8 000 palestiniens emprisonnés dans les geôles israéliennes, dont 350 enfants et 90 femmes, retenus pour la plupart sans avoir été jugés, en violation de la 4^{ème} convention de Genève, oui, la détresse de ces familles-là, qui n'ont plus de nouvelles de leurs proches depuis des mois ou des années, doit également appeler la compassion. Le deux poids deux mesures dans le traitement de l'information en général sur ce sujet pose question.

M. LE MAIRE : Mais le Conseil Municipal de Besançon n'en est pas responsable...

M. Sébastien MAIRE : Bien sûr.

M. LE MAIRE : ... et il n'est pas appelé à se prononcer sur ce sujet ce soir.

M. Sébastien MAIRE : J'y viens tout de suite.

M. LE MAIRE : Je voudrais quand même rappeler à Sébastien MAIRE que le sujet de ce soir, c'est d'apporter une aide humanitaire à la Croix-Rouge Française qui intervient au Liban.

M. Sébastien MAIRE : Eh bien justement, c'est bien parce que ce n'est que ce sujet-là que j'ai refusé de présenter le rapport en question que j'avais préparé. Cet été, dans l'indifférence la plus totale, Israël a donc réoccupé Gaza, a bombardé la seule station d'électricité, coupant par la même occasion l'approvisionnement en eau de la population qui connaît aujourd'hui la pire situation humanitaire de son histoire. Ces deux derniers mois Israël a tué 224 Palestiniens dont 62 enfants et 25 femmes. Il n'y a pas un seul jour sans mort, la plupart sont des civils innocents. Les hôpitaux croulent sous les plus de 900 personnes qui doivent subir des interventions et l'embargo entraîne une effroyable pénurie de médicaments. Alors c'est pourquoi j'avais proposé qu'à l'occasion de ce conseil municipal nous puissions voter une double subvention, une subvention pour les populations du Liban mais également une subvention pour les populations qui souffrent en Palestine. Donc le groupe Vert voudrait dire ce soir au

conseil municipal, à l'occasion de ce rapport qui est extrêmement important, n'oublions pas la Palestine, ce n'est pas le moment d'oublier la Palestine. Les collectivités regroupées, dans CITES UNIES FRANCE, ont lancé une initiative courageuse pour apporter une aide d'urgence aux collectivités locales de Gaza et leur permettre de répondre aux premiers besoins des populations : nourriture, approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, remise en état des réseaux électriques et nous voudrions donc proposer qu'à l'occasion du prochain conseil municipal, nous puissions réétudier la proposition d'apporter une aide à la Palestine afin d'être en cohérence avec les engagements et l'esprit du projet que nous avons dans cette région du monde. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je voudrais redire que ce n'est pas le sujet de ce soir, que la position de la Ville et du Maire en particulier a toujours été claire, c'est que nous, nous voulions l'équilibre. C'est pour ça que nous avons voulu relancer et Sébastien je te remercie de l'avoir fait et très bien fait, les relations avec notre ville de Hadera où des opérations sont menées, entre autres dans un certain nombre d'écoles mixtes comme des opérations sont menées aussi dans le camp palestinien, donc c'est l'équilibre. Nous, comme l'Union Européenne, ce que nous demandons, mais à chacun aussi ses responsabilités, c'est de respecter les décisions de l'ONU parce qu'il y a une organisation internationale qui sert à ça. Ensuite je ne me désintéresse pas du destin des populations de Palestine, pas plus que celui des civils israéliens qui sont touchés par les roquettes du hezbollah. Les civils israéliens qui sont touchés par les roquettes c'est injuste, c'est criminel, tout comme la mort des civils palestiniens...

M. Sébastien MAIRE : Je n'ai jamais dit le contraire.

M. LE MAIRE : Je ne me désintéresse du sort ni de l'un ni de l'autre mais on ne me fera pas aller dans quelque chose qui ne soit pas équilibré. Donc pour moi les choses sont claires, je ne suis pas opposé à ce que l'on regarde les choses différemment mais là, pour l'instant nous intervenons par rapport à la situation libanaise.

M. Sébastien MAIRE : Tout à fait.

M. LE MAIRE : Des victimes innocentes, il y en a eu des deux côtés et quand on donne les chiffres d'un côté, il faut aussi donner les chiffres de l'autre. Il y en a certainement moins mais il y en a des deux côtés.

M. Sébastien MAIRE : C'est ce que j'ai fait avec les prisonniers.

M. LE MAIRE : ...je ne peux pas avoir une vision qui ne soit pas une vision totale du problème.

Mme Claire CASENOVE : Dans un souci d'équilibre, est-ce qu'un jumelage avec une ville du Liban serait envisageable ?

M. LE MAIRE : Excusez-moi Madame...

Mme Claire CASENOVE : Décidément vous ne m'écoutez jamais. Est-ce qu'un jumelage avec une ville du Liban serait envisageable éventuellement pour resserrer des liens ?

M. LE MAIRE : Je n'en sais rien. Pour l'instant on est déjà engagé dans un certain nombre d'actions et nous avons surtout la volonté de resserrer nos actions. Nous avons, je crois, 13 villes jumelées et nous ne voulons pas les étendre à l'infini. Cela dit, pourquoi pas, mais déjà dans un premier temps il faut répondre à l'urgence, et l'urgence ce sont les populations qui souffrent, comme nous répondrons à l'urgence par exemple dans un camp palestinien mais je ne peux pas prendre en compte qu'une partie du problème.

M. Jean-Claude CHEVAILLER : Je suis entièrement d'accord avec ça bien sûr en raison de l'amitié entre la France et le Liban. Je suis d'accord en grande partie avec ce que tu as dit Sébastien mais il s'agit là d'une subvention à la Croix-Rouge Française dans le cadre de l'opération gouvernementale. Simplement il y a un petit truc qui me gêne dans le texte et je souhaiterais un petit ajout. Aujourd'hui j'ai reçu des étudiants libanais dans ma fac. Avant de dire que l'aéroport a été bombardé, ils disent : il y a

25 personnes de ma famille qui sont mortes. Donc moi je souhaiterais qu'avant de dire : des milliers de personnes ont été déplacées, on dise : des familles entières ont été décimées. C'est tout ce que je souhaiterais ajouter.

M. LE MAIRE : On peut l'ajouter car c'est la réalité, si vous en êtes d'accord.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Je voulais juste accorder mon soutien à tout ce qu'a dit Sébastien. Je trouve que ce rapport est un peu édulcoré par rapport à la situation qui prévaut dans cette région et qu'il ne faut pas oublier les Palestiniens et je souhaite effectivement qu'on étudie une aide financière indépendamment de tout le reste pour la Palestine parce qu'il s'est passé des choses atroces au Liban mais il s'en passait en même temps aussi en Palestine».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la proposition qui lui est soumise.

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2006.